

Explication des signes:

Premier chiffre = numérotation pour la session

Deuxième chiffre = numéro de contrôle de l'objet

- N traité par le Conseil national
- E traité par le Conseil des Etats
- n priorité au Conseil national
- é priorité au Conseil des Etats
- U urgent
- PE procédure écrite
- \* nouveaux objets
- x liquidé

# Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale

## Session d'été 1985

(9<sup>e</sup> session de la 42<sup>e</sup> législature)

Du lundi 3 au vendredi 21 juin 1985

Séances du Conseil national: 3, 4, 5 (II), 6, 10, 11, 12, 13, 17, 18, 19 (III), 20 (II) et 21 juin (17 séances)

Séances du Conseil des Etats: 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 18, 19, 20 et 21 juin (12 séances)

### Aperçu général

#### Divers

- x 1. Elections aux conseils législatifs
  - a. Conseil national. Vérification des pouvoirs
  - b. Conseil des Etats. Communications des cantons
- x 2. Conseil national. Remplacements dans des commissions permanentes
- x 3. Conseil des Etats. Remplacements dans des commissions permanentes
- x 4/85.001 n Aide aux universités. Rapport CDG N
- x 5/85.013 é n Délégation auprès du Conseil de l'Europe. Rapport
- x 6/85.028 é n CDG N/E. Rapport sur les inspections 1984
- \* 7/85.046 n Immunité du Conseiller national Ruf-Berne. Levée

#### Initiatives

##### a. Initiatives des cantons

- 8.(10121) – Vaud. Revision de la LAMA
- 9.(10181) – Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'aménager les voies navigables
- 10.(10348) – Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce
- 11.(11671) – Argovie. Centrales nucléaires
- 12.(11758) – Berne. Médicaments. Législation
- 13.(11877) – Bâle-Campagne. Politique en matière de centrales nucléaires
- 14.(12018) – Bâle-Ville. Centrales nucléaires
- 15.(12030) – Zurich. Protection des locataires
- E 16/80.202 é Grisons. Centrales électriques. Ventilation de l'impôt
- 17/81.202 n Genève. Protection de la maternité
- E 18/82.203 é Bâle-Campagne. Procédure de vote pour les initiatives populaires avec contre-projet
- E 19/83.202 é Soleure. Route nationale N5. Réexamen
- 20/83.203 n Lucerne. Allocations familiales. Loi-cadre
- x 21/84.201 n Bâle-Campagne. Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Autorisation générale
- x 22/84.202 n Bâle-Ville. Centrale nucléaire de Kaiseraugst. Renonciation

- 23/84.205 n Fribourg. Requérants d'asile
  - E 24/84.206 é Jura. Demande d'amnistie
  - E 25/85.201 é Neuchâtel. Politique des CFF et régions défavorisées
  - \* 26/85.202 Berne. Rationnement des carburants. Préparation
- b. Initiatives parlementaires*
- Conseil national
- 27/76.223 n Participation des travailleurs (Morel)
  - 28/76.224 n Participation des travailleurs (Egli-Sursee)
  - 29/77.223 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Constitution (Gerwig)
  - 30/77.224 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Loi (Gerwig)
  - 31/77.231 n Politique familiale (Nanchen)
  - 32/78.232 n Constitution fédérale. Mesures en faveur de la presse (Muheim)
  - 33/78.233 n Réforme du Parlement (Akeret)
  - 34/80.224 n Loi sur la participation (Biderbost)
  - 35/81.222 n Interruption de la grossesse (Conseil national)
  - 36/81.226 n Loi sur la circulation routière. Limitation de vitesse (Günter)
  - 37/82.221 n Droit de grève (Magnin)
  - 38/82.223 n Loi sur l'agriculture. Modification (Commission du Conseil national)
  - 39/82.224 n Droit foncier (Bundi)
  - 40/82.225 n Minorités linguistiques (Longet)
  - 41/83.224 n Initiatives populaires. Délai d'examen (Commission «Réforme du Parlement»)
  - 42/83.225 n Loi sur la protection des images et des sons (Morf)
  - 43/83.227 n Accidents professionnels. Responsabilité de l'employeur (Leuenberger Moritz)
  - 44/83.229 n Eligibilité au Conseil fédéral (Bircher)
  - 45/83.230 n Constitution fédérale. Répartition des sièges du Conseil national (Schüle)
  - 46/84.221 n Centrales nucléaires. Moratoire (Weder-Bâle)
  - 47/84.222 n Intervention de l'armée. Dispositions constitutionnelles (Chopard)
  - 48/84.223 n Egalité des salaires entre hommes et femmes (Jaggi)
  - x 49/84.224 n Loi sur l'asile. Revision (Günter)
  - 50/84.225 n Limitations de vitesse 80/100 (Herczog)

- 51/84.227 *n* Loi sur l'asile. Révision totale (Meier-Zurich)  
 52/85.221 *n* Impôt sur les emballages perdus. Art. 41<sup>er</sup> cst. (Meier-Zurich)  
 53/85.222 *n* Mesures contre la pollution atmosphérique. Arrêté fédéral urgent (Müller-Scharnachtal)  
 54/85.223 *n* Sauvegarde de la pureté de l'air (Leuenberger Moritz)  
 55/85.224 *n* Réduction de la teneur en soufre dans l'huile de chauffage (Leuenberger Moritz)  
 56/85.225 *n* Mesures favorisant les transports publics (Hubacher)  
 57/85.226 *n* Initiative populaire et contre-projet (Spoerry)  
 58/85.228 *n* Accueil des réfugiés. Moratoire (Ruf-Berne)  
 59/85.229 *n* Protection de la forêt et défense de l'environnement (Ruf-Berne)  
 60/85.230 *n* Taxes sur les nuisances (Mauch)  
 61/85.232 *n* Redevance sur les poids lourds. Abolition et compensation (Villiger)  
 62/85.233 *n* Bourses d'études. Modification de la loi fédérale (Carobbio)  
 63/85.234 *n* Transports publics. Demi-tarif (Bircher)  
 \* 64/85.235 *n* Loi sur les garanties politiques. Révision (Commission du Conseil national)  
 \* 65/85.237 *n* Fonctions arbitrales des juges fédéraux (Ruffy)  
 \* 66/85.238 *n* Limitation du réseau routier (Herczog)  
 Conseil des Etats  
 67/85.234 *é* Règlement du Conseil des Etats. Complément (Muheim)  
 68/83.226 *é* Bâle-Ville. Statut de canton à part entière (Miville)  
 69/85.227 *é* Droit des assurances sociales (Meier Josi)  
 70/85.231 *é* Taxes sur les nuisances (Bührer)  
 \* 71/85.236 *é* Transversale ferroviaire des Alpes avec un tracé en Y (Cavelty)

#### Objets du Conseil fédéral

- N 72/83.058 *n* Loi sur les publications  
 E 73/84.033 *é* Initiatives populaires accompagnées d'un contre-projet. Procédure de vote  
 × 74/85.021 *én* Rapport de gestion du Conseil fédéral 1984  
 × 75/85.022 *én* Compte d'Etat 1984

#### Département des affaires étrangères

- E 76/83.049 *é* Charte sociale européenne  
 77/84.043 *é* Ambassade à Kinshasa. Nouveaux bâtiments  
 × 78/84.087 *é* Aide humanitaire. Crédit de programme  
 E 79/85.003 *é* Raccordement des autoroutes près de Genève. Accord avec la France  
 N 80/85.010 *n* CICR. Contribution  
 × 81/85.011 *én* Conseil de l'Europe. Rapport du Conseil fédéral  
 \* 82/85.018 *n* Agence internationale de l'énergie atomique. Amendement au statut  
 \* 83/85.019 *n* Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Accord avec l'Egypte

#### Département de l'intérieur

- N 84/81.044 *n* Assurance-maladie. Révision partielle  
 E 85/83.033 *é* Loi sur la chasse  
 E 86/83.070 *é* Chemins pour piétons et chemins de randonnée. Loi

- EN 87/84.036 *é* Initiative populaire «en faveur de la culture»  
 × 88/84.068 *é* EPF. Réglementation transitoire. Prorogation  
 × 89/84.078 *é* Archives fédérales. Crédit additionnel  
 × 90/84.081 *n* ONU. Fonds pour la lutte contre l'abus des drogues. Participation  
 × 91/84.084 *n* Sécurité sociale. Convention avec Israël  
 92/84.085 *n* Examens des professions médicales. Ordonnance sur les taxes  
 93/84.089 *é* Assurance-invalidité. 2<sup>e</sup> révision  
 E 94/84.090 *é* AVS/AI. Prestations complémentaires. 2<sup>e</sup> révision  
 N 95/84.092 *n* EPF. Projets urgents de construction  
 N 96/85.004 *n* Régime des allocations pour perte de gain. 5<sup>e</sup> révision  
 \* 97/85.034 *n* Centre de sport pour la jeunesse de Tenero. Crédit additionnel  
 \* 98/85.035 *n* Cinéma. Accord avec la République fédérale d'Allemagne  
 \* 99/85.039 *én* AVS. Contributions de la Confédération et des cantons  
 \* 100/85.045 Abaissement de l'âge donnant droit à la rente AVS. Initiative populaire

#### Département de justice et police

- NE101/78.043 *n* Crédit à la consommation. Loi  
 EN102/81.073 *é* Bail à ferme agricole. Loi  
 E 103/82.072 *é* Droit international privé. Loi  
 104/83.015 *n* Code des obligations. Droit des sociétés anonymes  
 EN105/83.062 *é* Conseil de l'Europe. Protocoles additionnels (entraide judiciaire)  
 N 106/84.041 *n* Protection des travailleurs contre les licenciements. Initiative populaire et revision CO  
 107/84.054 *n* Centre d'homologation des véhicules automobiles à Bödingen/FR  
 108/84.064 *é* Droit d'auteur. Loi  
 E 109/84.065 *é* Loi sur le registre des bateaux. Modification  
 E 110/84.079 *é* Réfugiés. Accord européen  
 E 111/84.080 *é* Accidents de la circulation routière. Conférence de la Haye  
 E 112/85.002 *é* Propriété intellectuelle. Arrangement de Nice  
 \* 113/85.015 *é* Protection des locataires. Initiative populaire et contre-projets  
 \* 114/85.020 *é* Code pénal et CO (opérations d'initiés)  
 \* 115/85.030 *én* Constitutions cantonales. Garantie  
 \* 116/85.031 *én* Constitution du canton d'Uri. Garantie  
 \* 117/85.040 *n* Organisation judiciaire. Révision  
 \* 118/85.047 *é* Code pénal et code pénal militaire. Révision

#### Département militaire

- E 119/85.014 *é* Ouvrages militaires et acquisitions de terrain  
 \* 120/85.016 *é* Suisses domiciliés à l'étranger. Service militaire  
 \* 121/85.041 *n* Organisation des troupes. Modification  
 \* 122/85.042 *n* Programme d'armement 1985  
 \* 123/85.043 *é* Plan directeur de l'armée. Rapport

#### Département des finances

- E 124/79.035 *é* Convention en matière d'impôts sur les successions avec la Suède  
 125/80.045 *n* ICHA (Impôt sur les produits énergétiques)

- × 126/83.039 *n* Double imposition. Convention avec la France
- 127/83.043 *é* Harmonisation fiscale. Loi
- × 128/84.082 *é* Entrepôt de la régie des alcools à Delémont. Rénovation
- E 129/85.007 *é* Contrôle des marchandises aux frontières. Convention
- × 130/85.023 *né* Régie des alcools. Budget 1985/86
- × 131/85.024 *né* Lutte contre l'alcoolisme. Rapports des cantons
- ×132/ad84.052 *né* Budget 1985. Supplément I

#### Département de l'économie publique

- EN133/81.031 *é* Loi sur les cartels. Révision
- N 134/83.038 *n* Concurrence déloyale. Loi
- 135/83.068 *n* Loi sur l'agriculture. Modification
- N 136/84.014 *n* Réserves de crise. Loi
- × 137/84.055 *n* Suppression de la vivisection. Initiative populaire
- N 138/84.058 *n* Surveillance des prix. Loi
- 139/84.062 *n* Formation professionnelle garantie. Initiative populaire
- × 140/84.067 *é* Economie sucrière. Modification de l'arrêté fédéral
- E 141/84.074 *é* Politique agricole. 6<sup>e</sup> rapport
- E 142/85.008 *é* Encouragement de la construction de logements. Crédits de programme
- E 143/85.012 *é* Recherche et développement. Financement 1986-1991
- \* 144/85.017 *n* Conférence internationale du Travail. 70<sup>e</sup> session
- \* 145/85.029 *n* Programme d'impulsions en faveur du bois
- \* 146/85.032 *é* Institut pour les maladies à virus à Mittelhäusern. Construction
- \* 147/85.044 Arrêté fédéral sur l'économie laitière. Modification

#### Département des transports, des communications et de l'énergie

- E 148/82.082 *é* Constitution fédérale (politique coordonnée des transports)
- N 149/83.016 *n* Loi sur le transport public
- EN150/84.020 *é* Droits d'entrée sur les carburants
- × 151/84.063 *n* Radio sur ondes courtes. Participation
- × 152/84.077 *n* Navigation aérienne sur l'Atlantique Nord. Accord
- × 153/84.083 *n* Régularisation du lac Léman. Aide financière
- × 154/84.086 *é* Utilisation des forces hydrauliques. Modification de la loi
- 155/84.093 *n* Pour sauver le Simmental des routes nationales. Initiative populaire
- 156/84.094 *n* Réexamen de tronçons de routes nationales
- E 157/85.009 *é* Congrès de l'Union postale. Actes
- × 158/85.025 *én* PTT. Gestion 1984
- × 159/85.026 *én* PTT. Compte 1984
- × 160/85.027 *né* CFF. Gestion et comptes 1984
- ×161/ad84.056 *né* PTT. Budget 1985. Supplément I
- \* 162/85.033 *é* Aviation civile. Convention
- \* 163/85.036 *n* Protection physique des matières nucléaires. Convention
- \* 164/85.037 *n* Loi sur l'énergie atomique. Révision partielle
- \* 165/85.038 *n* Dépôt d'uranium à Würenlingen. Autorisation générale

#### Interventions personnelles

##### Conseil national

- 166/84.398 (M) Conseil des Etats (Hefti). Loi sur l'asile. Révision
- 167/84.449 (M) Conseil des Etats (Knüsel). Maisons de jeu (voir motion identique CN Müller-Scharnachtal n° 400/84.444)
- 168/84.436 (M) Conseil des Etats (Lauber). Entretien des forêts de montagne
- 169/85.318 (M) Groupe démocrate-chrétien. Gaz d'échappement. Normes américaines (PE)
- × 170/85.320 (M) Groupe démocrate-chrétien. Smog. Dispositif d'alerte (PE)
- \* 171/85.489 (I) Groupe démocrate-chrétien. Organisation de la SSR (PE)
- 172/84.314 (P) Groupe radical-démocratique. Obligation de servir et défense du pays (PE)
- 173/84.520 (M) Groupe radical-démocratique. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CE Masoni n° 551/84.542) (PE)
- 174/85.325 (P) Groupe radical-démocratique. Lutte contre la pollution atmosphérique. Effets sur l'indice
- × 175/85.412 (I) Groupe radical-démocratique. Transports publics. Programme d'investissements
- \* 176/85.496 (M) Groupe radical-démocratique. Sauvegarde de la place financière suisse (voir motion identique CE Bürgi n° 538/85.512)
- 177/83.954 (M) Groupe AdI/PEP. Protection des sites (PE)
- 178/84.358 (M) Groupe AdI/PEP. Service civil. Nouveau projet (PE)
- × 179/84.590 (M) Groupe AdI/PEP. Empoisonnement des sols. Mesures urgentes de protection (PE)
- 180/85.302 (M) Groupe AdI/PEP. Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Mise en vigueur immédiate (PE)
- 181/85.388 (I) Groupe AdI/PEP. Trafic au Gothard (PE)
- × 182/85.416 (I) Groupe AdI/PEP. Moteurs diesel. Limitation des nuisances (PE)
- 183/85.417 (I) Groupe AdI/PEP. Mesures en faveur de la forêt. Projets (PE)
- × 184/85.418 (I) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Véhicules automobiles (PE)
- 185/85.419 (I) Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Teneur en soufre du mazout (PE)
- × 186/85.420 (I) Groupe AdI/PEP. Nouvelles sources d'énergie et économies de matières premières (PE)
- × 187/85.421 (I) Groupe AdI/PEP. Compte individuel de chauffage et isolation des immeubles (PE)
- \* 188/85.487 (P) Groupe AdI/PEP. Départ des délais référendaires (PE)
- 189/85.423 (M) Groupe libéral. Redevance sur les poids lourds (PE)
- 190/85.301 (M) Groupe Action nationale/Vigilants. Politique démographique et de l'environnement
- × 191/85.333 (I) Groupe Action nationale/Vigilants. Déclaration d'un membre du Conseil fédéral (PE)

- \* 192/85.499 (P) Groupe Action nationale/Vigilants. Viande de bœuf. Commercialisation des excédents (PE)
- 193/83.434 (I) Groupe du PdT, PSA, POCH. Fabrique de wagons de Schlieren. Mesures de sauvegarde
- × 194/83.436 (I) Groupe du PdT, PSA, POCH. Atteintes à la politique de neutralité
- 195/85.308 (M) Groupe du PdT, PSA, POCH. Etendue du réseau routier
- 196/83.914 (M) Groupe de l'Union démocratique du centre. Conseillers fédéraux. Appartenance cantonale (PE)
- 197/85.395 (M) Groupe de l'Union démocratique du centre. Redevance sur les poids lourds (PE)
- \* 198/85.461 (I) Groupe de l'Union démocratique du centre. Télévision DRS (PE)
- 199/83.438 (I) Groupe socialiste. Fabrique de wagons de Schlieren. Commandes destinées à surmonter la période transitoire
- × 200/83.447 (P) Groupe socialiste. Nicaragua. Renforcement de l'aide (PE)
- × 201/83.514 (M) Groupe socialiste. Contrat d'entreprise des CFF (PE)
- × 202/84.551 (M) Groupe socialiste. Développement des transports publics
- 203/85.384 (M) Groupe socialiste. Prestations AVS/AI. Ajustement au 1<sup>er</sup> janvier 1986 (PE)
- 204/85.425 (M) Groupe socialiste. Transport de marchandises à longues distances en partie sur rail (PE)
- \* 205/85.460 (M) Groupe socialiste. Radio et télévision. Arrêté fédéral urgent (PE)
- × 206/Ad85.022 (M) Commission des finances. Arrêté sur l'économie laitière. Déduction sur le prix du lait
- × 207/Ad85.001 (P) Commission de gestion. Procédure concernant l'aide aux universités. Simplification
- × 208/Ad85.021 (P) Minorité de la commission de gestion. Exportation de matériel de guerre. PC-7
- × 209/Ad84.087 (P) Commission des affaires étrangères. Aide en denrées alimentaires
- × 210/85.434 (P) Commission des affaires étrangères. Aide au développement. Rapport d'activité
- 211/Ad81.226 (M) Commission des transports et du trafic. Limitations de vitesse sur les routes communales et celles des quartiers d'habitation
- 212/Ad83.068 (P) Commission du Conseil national. Agriculture. Montants des contributions liées aux produits
- 213/Ad84.205 (M) Commission du Conseil national. Requérants d'asile. Répartition entre les cantons
- 214/Ad84.224 (P) Commission du Conseil national. Droit d'asile. Procédure de renvoi
- \* 215/Ad 84.062 I (M) Minorité de la commission. Formation professionnelle. Subventions fédérales
- \* 216/Ad 84.062 II (M) Minorité de la commission. Formation professionnelle et recyclage garantis
- \* 217/Ad 84.062 III (M) Minorité de la commission. Apprentissage et recyclage garantis
- 218/83.597 (P) (Akeret)-Müller-Scharnachtal. Greina-Piz Medel. Protection du site alpin (PE)
- \* 219/85.465 (P) Allenspach. AVS/AI. Versement de la contribution fédérale (PE)
- × 220/83.489 (M) Ammann-Berne. Frais de personnel de la Confédération. Comptabilisation (PE)
- 221/84.592 (I) Aregger. PTT. Perspectives d'exploitation
- × 222/83.473 (I) Aubry. Réception à Genève de la radio suisse-alsacienne
- 223/84.345 (I) Aubry. Attentats antinucléaires
- 224/84.926 (M) Aubry. Tabac et santé (PE)
- × 225/85.310 (P) Aubry. Parlement jurassien et réunification (PE)
- \* 226/85.437 (I) Aubry. Publication de la Commission fédérale pour la jeunesse (PE)
- \* 227/85.438 (I) Aubry. Interdiction des engins ultra-légers motorisés (ULM). Préjudice économique
- × 228/85.372 (P) Basler. Coûts de la pollution atmosphérique (PE)
- 229/84.360 (M) Bäumlín. Meilleure orientation de la politique gouvernementale (PE)
- × 230/85.411 (P) Berger. Cotisations d'assurances sociales. Simplification de la perception (PE)
- 231/84.350 (I) Biel. Recyclage des déchets (PE)
- × 232/82.309 (P) Bircher. Route nationale N 3 Bözberg-Birrfeld (PE)
- × 233/83.517 (M) Bircher. Vols d'épandage et planeurs de pente motorisés. Interdiction (PE)
- × 234/85.432 (I) Bircher. Boues d'épuration. Epandage en hiver (PE)
- 235/84.329 (I) Blocher. Espionnage en Suisse (PE)
- 236/85.407 (I) Blocher. Campagnes de votes. Ingérence de l'administration fédérale (PE)
- × 237/84.927 (I) Bonny. Institut universitaire de hautes études internationales, Genève (PE)
- 238/85.309 (P) Bonny. Sauvegarde des forêts. Allègements fiscaux
- 239/83.951 (M) Borel. LAA. Auto-assurance des employeurs du secteur public (PE)
- 240/84.459 (I) Borel. PTT. Systèmes de recherche de personnes (PE)
- × 241/85.390 (M) Borel. Droit des assurances sociales. Partie générale (PE)
- 242/84.538 (I) Braunschweig. Satellite européen de reconnaissance. Participation de la Suisse (PE)
- 243/85.342 (P) Braunschweig. Protection de l'environnement et politique étrangère (PE)
- 244/85.383 (I) Braunschweig. Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. III<sup>e</sup> conférence de réexamen (PE)
- × 245/83.513 (M) Brélaz. Taxes sur la publicité (PE)
- × 246/85.329 (P) Brélaz. Dépérissement des forêts. Information du peuple suisse (PE)
- 247/84.523 (I) Bühler-Tschappina. Bétail d'élevage et de rente. Placement (PE)
- \* 248/85.516 (M) Bundi. Sauvegarde du romanche (PE)
- 249/83.523 (I) Bürer-Walenstadt. Navigation intérieure (PE)
- × 250/85.327 (I) Cantieni. Ordonnance sur le registre du commerce (PE)
- 251/83.440 (I) Carobbio. Région des trois vallées (Tessin). Mesures économiques (PE)
- 252/84.359 (M) Carobbio. Objecteurs de conscience (PE)
- × 253/84.497 (I) Carobbio. Avions PC7. Exportation (PE)
- 254/84.584 (M) Carobbio. Travail à temps partiel. Paiement des heures supplémentaires (PE)

- 255/85.324 (I) Carobbio. Emetteur radio-TV de Monte Ceneri. Suppression d'emplois (PE)
- x 256/85.354 (I) Carobbio. Prix du mazout (PE)
- 257/85.368 (P) Carobbio. Ecoles de recrues. Rapport (PE)
- x 258/85.405 (I) Carobbio. Radio Jura Bernois. Interruption des émissions (PE)
- \* 259/85.447 (I) Carobbio. Opérations à terme. Renforcement des contrôles (PE)
- \* 260/85.463 (M) Carobbio. Radios locales. Droit de recours (PE)
- 261/84.591 (I) de Chastonay. Limitation générale de vitesse. Dérégulations (PE)
- x 262/85.403 (P) Cincera. Transports aériens. Droits supplémentaires sur les carburants (PE)
- \* 263/85.458 (P) Cincera. Essais locaux de radiodiffusion. Révision de l'ordonnance (PE)
- 264/84.363 (P) Clivaz. CFF. Trafic de détail (PE)
- x 265/85.337 (P) Cottet. Lutte globale contre le dépérissement des forêts (PE)
- x 266/85.338 (P) Cottet. Etude des émanations nuisibles (PE)
- \* 267/85.477 (M) Cottet. Sixième rapport sur l'agriculture (PE)
- 268/84.938 (M) Cotti Gianfranco. TV «Canal sportif». Empiètement sur d'autres programmes (PE)
- x 269/83.494 (M) (Crevoisier)-Carobbio. Régions économiquement menacées. Evaluation de l'aide au développement (PE)
- 270/83.580 (P) (Crevoisier)-Carobbio. Principe de la territorialité des langues (PE)
- 271/83.585 (M) (Crevoisier)-Carobbio. Terminologie officielle. Constitution d'un fichier général (PE)
- 272/84.578 (I) Deneys. Circulation routière. Application des prescriptions (PE)
- \* 273/85.455 (I) Dirren. Signalisation sur les routes nationales et principales (PE)
- \* 274/85.456 (P) Dirren. Traitement du diabète. Pompe à insuline (PE)
- 275/85.330 (I) Eggi-Winterthour. Redevance sur les poids lourds (PE)
- 276/85.398 (P) Eisenring. Transports de marchandises. Voyages à vide (PE)
- xU 277/85.435 (I) Eisenring. Secret bancaire. Recommandation de l'OCDE (PE)
- \* 278/85.478 (P) Eisenring. Secret bancaire. Recommandation de l'OCDE (PE)
- \* 279/85.491 (P) Eisenring. Loi sur les droits politiques. Révision de l'article 11 (PE)
- \* 280/85.504 (P) Eisenring. Lutte contre l'inflation législative (PE)
- x 281/85.379 (P) Eppenberger-Nesslau. Loi sur la protection des animaux. Prescriptions d'exécution (PE)
- 282/85.401 (P) Eppenberger-Nesslau. Energie solaire et autres énergies renouvelables (PE)
- \* 283/85.476 (I) Etique. Réductions de la vitesse (PE)
- \* 284/85.488 (I) Etique. Allocations d'initiation au travail pour chômeurs âgés (PE)
- x 285/84.901 (I) Fehr. Elimination des déchets. Plan directeur (PE)
- 286/84.548 (M) Feigenwinter. Droits de timbre. Modification de la loi (PE)
- \* 287/85.449 (I) Fetz. AVS/AI. Adaptation au renchérissement 1986/1987 (PE)
- \* 288/85.450 (P) Fetz. Projet «Garantie» de la CEDRA (PE)
- \* 289/85.470 (M) Fetz. Droit du divorce (PE)
- \* 290/85.471 (M) Fetz. Anciennes décharges toxiques. Fonds d'assainissement (PE)
- \* 291/85.472 (P) Fetz. Centre d'information sur la dioxine (PE)
- 292/83.326 (I) Frey-Neuchâtel. PTT. Transferts de prestations (PE)
- 293/83.592 (I) Frey-Neuchâtel. Doublement de la ligne du pied du Jura (PE)
- 294/84.381 (P) Friedli. Assurance-chômage. Franchise de port (PE)
- 295/84.916 (P) Friedli. Permis d'établissement. Délai d'obtention (PE)
- 296/84.400 (M) Früh. Sauvegarde de la souveraineté helvétique (PE)
- 297/85.385 (I) Früh. Accident de circulation à l'armée. Procédure pénale (PE)
- x 298/83.531 (P) Geissbühler. Elevage chevalin. Révision de l'ordonnance (PE)
- x 299/85.317 (I) Giger. Economie des forêts et du bois. Conception globale (PE)
- \* 300/85.475 (I) Gloor. Place d'armes de Bière. Nouvelle extension (PE)
- 301/84.324 (M) Graf. Service civil (PE)
- x 302/85.351 (P) Günter. Accès des sous-officiers à la carrière d'officier (PE)
- 303/85.415 (M) Günter. Dépérissement des forêts. Voitures déjà en circulation (PE)
- \* 304/85.494 (P) Günter. Lutte contre le SIDA (PE)
- 305/83.949 (P) Gurtner. PTT. Complexe administratif à Berne (PE)
- 306/84.327 (M) Gurtner. Aéroport de Berne-Belp. Retrait de la concession (PE)
- 307/84.328 (M) Gurtner. Gare de messageries de Berne-Wylerfeld (PE)
- 308/84.445 (P) Gurtner. Bang et vols à basse altitude dans l'Emmental et l'Entlebuch (PE)
- 309/84.448 (P) Gurtner. Réduction du trafic automobile privé (PE)
- 310/84.550 (M) Gurtner. Réfractaires militaires. Double pénalisation (PE)
- 311/84.552 (P) Gurtner. Protection civile. Décriminalisation de l'objection de conscience (PE)
- 312/84.555 (P) Gurtner. Protection civile et conflit nucléaire (PE)
- 313/84.580 (M) Gurtner. Retraites professionnelles. Adaptation au renchérissement (PE)
- 314/85.369 (M) Gurtner. Maison suisse de la femme (PE)
- x 315/85.380 (I) Gurtner. Etablissement de rééducation d'Altstätten (SG) (PE)
- \* 316/85.507 (M) Gurtner. Pension alimentaire due à l'épouse. Avance (PE)
- \* 317/85.508 (P) Gurtner. Développement des importations de sucre du Tiers-Monde (PE)
- \* 318/85.509 (M) Gurtner. Assainissement de la Langeten (Langenthal/BE) et sauvegarde des prairies humides (PE)
- 319/84.304 (M) (Hegg)-Ruf-Berne. Permis de travail délivrés à des frontaliers. Limitation (PE)
- 320/84.499 (M) (Hegg)-Oehen. Code pénal. Révision de l'article 122 (PE)

321/84.585	(M)	(Hegg)–Ruf–Berne. Loi sur les stupéfiants. Révision	(PE)	355/85.319	(M)	Leuenberger Moritz. Accidents du travail. Obligation d'avertir la police	(PE)
322/84.933	(M)	(Hegg)–Ruf–Berne. Conférences de presse du Conseil fédéral ouvertes aux parlementaires	(PE)	× 356/85.321	(M)	Leuenberger Moritz. Transporteurs aériens. Responsabilité	(PE)
* 323/85.462	(M)	Herczog. Construction et accession à la propriété de logements. Révision de la loi	(PE)	× 357/85.386	(P)	Leuenberger Moritz. Etablissement de rééducation d'Altstätten (SG)	(PE)
324/83.965	(P)	Houmard. Radios locales à lourdes infrastructures techniques	(PE)	358/84.382	(I)	Longet. Abus des médicaments	(PE)
325/84.407	(I)	Houmard. Promotion du bois	(PE)	N 359/85.404	(M)	Longet. Peines de substitution. Révision du CPS	(PE)
× 326/84.507	(P)	Houmard. Essence sans plomb. Prix	(PE)	* 360/85.492	(I)	Longet. Politique culturelle. Perspectives à plus long terme	(PE)
327/85.323	(I)	Houmard. Parlement jurassien et Commission de réunification	(PE)	× 361/83.953	(M)	Loretan. Utilisation de l'énergie hydraulique. Mesures urgentes	(PE)
× 328/85.427	(M)	Houmard. Redevance sur les poids lourds. Exonération des chariots à moteur	(PE)	* 362/85.439	(I)	Loretan. Initiative de défense stratégique (IDS). Incidences en Suisse	(PE)
329/84.522	(P)	Hubacher. Propagande électorale		* 363/85.527	(M)	Loretan. Loi sur l'aménagement du territoire. Zones agricole et à bâtir	(PE)
330/84.406	(I)	Humbel. Santé publique. Conférence nationale sur un programme d'économies		364/84.581	(P)	Lüchinger. Réseau des routes nationales. Tunnel du Zimmerberg	(PE)
× 331/84.558	(I)	Humbel. Régions favorables à l'énergie nucléaire. Traitement préférentiel	(PE)	× 365/85.431	(P)	Lüchinger. Substances toxiques dans des gaz d'échappement. Adaptation des voitures	(PE)
× 332/85.345	(I)	Humbel. Radio Suisse SA	(PE)	366/84.908	(P)	Maeder-Appenzell. Camions et autocars. Largeur maximale	(PE)
333/85.428	(M)	Humbel. Régions favorables à l'énergie nucléaire. Traitement préférentiel	(PE)	367/84.923	(P)	Maitre-Genève. Imposition du couple et de la famille	(PE)
* 334/85.453	(P)	Humbel. Statistiques sur le sport en Suisse		368/85.365	(I)	Martin. Chemin de fer Aigle–Sépey–Diablerets	(PE)
335/84.325	(I)	Iten. Gare d'Hergiswil. Trafic de détail	(PE)	× 369/84.380	(P)	(Mascarin). Bruit de la circulation	
× 336/85.429	(I)	Iten. PC-9 et acquisition de Landrover	(PE)	× 370/84.410	(I)	(Mascarin). Intervention des Etats-Unis au Nicaragua. Protestation de la Suisse	(PE)
* 337/85.440	(I)	Iten. Voyage du Conseiller fédéral Aubert au Proche-Orient	(PE)	× 371/84.510	(M)	(Mascarin). Prévoyance professionnelle. Révision de la loi	(PE)
× 338/85.343	(M)	Jaeger. Véhicules à deux roues et impératifs de l'environnement	(PE)	× 372/84.566	(P)	(Mascarin). Substances cancérigènes sur les lieux de travail. Interdiction	(PE)
* 339/85.495	(M)	Jaeger. Consommation de carburants. Taxe d'orientation	(PE)	373/84.462	(M)	Mauch. Agriculture et protection des eaux	(PE)
340/83.962	(P)	Jaggi. Egalité des salaires. Application du principe	(PE)	374/84.530	(I)	Mauch. Politique énergétique	
× 341/85.396	(I)	Jaggi. Système d'informations statistiques SATINF	(PE)	* 375/85.452	(I)	Mauch. Gaz d'échappement des véhicules automobiles. Prescriptions	(PE)
* 342/85.498	(P)	Jaggi. Commerce de compensation. Rapport	(PE)	* 376/85.479	(P)	Mauch. Dépérissement des forêts et comportement social. Programme national de recherche	(PE)
× 343/85.382	(P)	Jung. Gel des contingents laitiers	(PE)	377/84.427	(M)	Meier-Zurich. Taxe militaire. Application aux étrangers	(PE)
344/84.493	(I)	Keller. Surcharge des conseillers fédéraux	(PE)	378/84.460	(P)	Meier-Zurich. Contrôle sanitaire à la frontière	(PE)
× 345/83.364	(P)	Kohler Raoul. Route nationale N 5. Promotion de l'économie	(PE)	379/84.570	(M)	Meier-Zurich. Permis d'établissement. Délai d'obtention	
* 346/85.493	(P)	Künzi. Ligne ferroviaire Schaffhouse–Singen. Electrification	(PE)	380/85.303	(M)	Meier-Zurich. Accord d'émigration avec l'Italie. Dénonciation	(PE)
347/84.917	(I)	Landolt. Officiers instructeurs des troupes sanitaires	(PE)	× 381/85.305	(P)	Meier-Zurich. Dépérissement des forêts. Délégation suisse auprès du Conseil de l'Europe	(PE)
× 348/85.408	(P)	Landolt. Finances de l'AVS. Evolution probable	(PE)	382/85.347	(P)	Meier-Zurich. Prix à la consommation. Calcul de l'indice	
* 349/85.473	(P)	Landolt. Automédication	(PE)	× 383/85.426	(P)	Meier-Zurich. Sportifs professionnels étrangers. Permis de travail	(PE)
350/85.397	(I)	Leuenberger-Soleure. Politique de l'emploi	(PE)	* 384/85.523	(P)	Meier-Zurich. Régiment de cyclistes. Nouveau fusil d'assaut	(PE)
* 351/85.515	(M)	Leuenberger-Soleure. Révision de la loi sur les banques. Exportations de capitaux	(PE)	385/84.366	(M)	Meyer-Berne. Santé publique. Planification	(PE)
352/83.527	(I)	Leuenberger Moritz. Nouveaux médias électroniques	(PE)	* 386/85.517	(I)	Meyer-Berne. Constitution fédérale. Révision	(PE)
353/83.905	(P)	Leuenberger Moritz. Lignes CFF sans conducteur	(PE)				
354/84.909	(P)	Leuenberger Moritz. Protection des données. Régime transitoire	(PE)				

- \* 387/85.519 (I) Meyer-Berne. Demandeurs d'asile. Activités lucratives et programmes d'occupation (PE)
- 388/83.579 (I) Morf. Liste des médicaments admis par les caisses-maladie (PE)
- N 389/85.367 (M) Morf. Cinémathèque. Article budgétaire (PE)
- 390/84.392 (P) Müller-Argovie. Boisements en bordure des routes nationales (PE)
- × 391/84.907 (I) Müller-Argovie. Combustibles fossiles. Réserves naturelles (PE)
- \* 392/85.502 (P) Müller-Argovie. Pollution atmosphérique. Mesures propres de la Confédération (PE)
- 393/85.311 (M) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm (PE)
- 394/85.358 (I) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm
- × 395/85.373 (P) Müller-Bachs. Législation agraire et protection de la nature (PE)
- × 396/85.374 (P) Müller-Bachs. EPF. Restructuration (PE)
- 397/85.375 (P) Müller-Bachs. Troupes du train. Réorganisation (PE)
- × 398/85.387 (P) Müller-Bachs. Agriculture des pays en développement. Impératifs d'ordre écologique (PE)
- \* 399/85.497 (P) Müller-Bachs. Enseignants pour l'armée (PE)
- 400/84.444 (M) Müller-Scharnachtal. Maisons de jeu (voir motion identique CE n° 167/84.449) (PE)
- × 401/85.304 (P) Müller-Meilen. Développement des transports publics. Programme d'investissements (PE)
- N 402/85.350 (M) Müller-Meilen. Voies de raccordement. Révision de la loi (PE)
- \* 403/85.474 (I) Müller-Meilen. Organisation de la SSR (PE)
- \* 404/85.500 (I) Müller-Meilen. Aménagement du territoire. Politique agricole et aide au logement (PE)
- 405/84.531 (I) Müller-Wiliberg. Réduction de l'heure d'été (PE)
- 406/84.418 (M) Nebiker. Article constitutionnel sur l'énergie (PE)
- 407/84.447 (I) Neuenschwander. ICHA sur les importations de matériel de guerre (PE)
- 408/84.533 (P) Neuenschwander. Fête nationale. Jour férié dans toute la Suisse (PE)
- × 409/85.422 (P) Neukomm. Fromages. Contrôle des prix (PE)
- × 410/85.344 (I) Oehen. Entraide judiciaire internationale en matière pénale (PE)
- 411/84.389 (P) Oehler. Politique coordonnée des transports. Navigation aérienne (PE)
- 412/84.472 (P) Oehler. Service de presse culturel (PE)
- 413/84.546 (M) Oehler. Loi sur la circulation routière. Limitations de vitesse
- 414/84.320 (I) Ott. Objecteurs de conscience (PE)
- 415/85.314 (I) Ott. Conférence européenne sur les réfugiés (PE)
- \* 416/85.445 (M) Ott. Protection de la nature et sauvegarde du patrimoine national (PE)
- 417/83.944 (P) Petitpierre. Pilotes professionnels suisses (PE)
- 418/84.519 (M) Pini. Augmentation du nombre des secrétaires d'Etat (PE)
- × 419/85.334 (P) Pini. Redevance sur les poids lourds. Transports à courtes distances (PE)
- × 420/85.409 (P) Pini. Enseignement de l'italien dans les gymnases (PE)
- × 421/85.376 (P) Pitteloud. Chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance. Statistique (PE)
- ×U 422/85.446 (I) Pitteloud. Suisse emprisonné en Pologne
- 423/85.316 (P) Rebeaud. Alternative au rationnement des carburants (PE)
- × 424/85.353 (I) Rebeaud. Correcteurs de combustion. Passivité de l'administration (PE)
- \* 425/85.464 (I) Rebeaud. Loi forestière valaisanne
- \* 426/85.484 (M) Rebeaud. Office fédéral du logement. Priorités (PE)
- 427/83.908 (I) Reichling. Passages à niveau non gardés. Suppression (PE)
- 428/85.410 (P) Reichling. Musée suisse de l'homme (PE)
- × 429/85.355 (I) Renschler. Vidéotex et protection des données (PE)
- \* 430/85.486 (M) Renschler. Garantie contre les risques à l'exportation. Révision (PE)
- 431/85.336 (M) Revaclier. Véhicules à moteur. Limitation de vitesse
- 432/84.518 (M) Riesen-Fribourg. Loi sur l'exportation de matériel de guerre. Révision (PE)
- 433/83.902 (P) Robbiani. Produit national brut et énergie nucléaire (PE)
- 434/85.332 (M) Robbiani. Flux financiers entre la Confédération et les cantons. Analyse (PE)
- 435/84.353 (I) Robert. Aérodrome de Belpmoos. Engagement de la Confédération (PE)
- 436/84.939 (M) Robert. Géologie de la Suisse. Création d'un nouvel organisme
- 437/84.940 (M) Robert. Education à l'environnement. Engagement de la Confédération (PE)
- 438/85.328 (M) Robert. Problèmes de la forêt. Priorité sur d'autres objets
- 439/85.394 (P) Robert. Autorisation générale pour les centrales nucléaires. Consultation de la population concernée
- \* 440/85.466 (P) Robert. Aide aux universités. Reproches de la Commission de gestion (PE)
- \* 441/85.503 (M) Robert. Aide au développement et garantie contre les risques à l'exportation. Impératifs écologiques (PE)
- × 442/85.352 (I) Rohrer. Centrales électriques du Rhin Suisse-Liechtenstein (PE)
- 443/84.465 (M) Ruch-Zuchwil. Loi sur le droit d'auteur. Révision totale (PE)
- 444/84.597 (P) Ruch-Zuchwil. Prestations complémentaires AVS/AI. Révision de l'art. 3 de la loi (PE)
- 445/84.468 (M) Ruf-Berne. Projet de mosquée près de Berne (PE)
- 446/84.495 (P) Ruf-Berne. Livre du soldat. Réédition (PE)
- 447/84.540 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision. Temps d'antenne réservés aux partis politiques (PE)
- 448/84.942 (P) Ruf-Berne. Vins. Indication du taux d'alcool (PE)
- 449/85.322 (I) Ruf-Berne. Emission de télévision allemande et Action nationale
- × 450/85.340 (I) Ruf-Berne. Criminalité des demandeurs d'asile (PE)

- × 451/85.349 (P) Ruf-Berne. Militaires en congé. Gratuité du transport (PE)
- 452/85.406 (M) Ruf-Berne. Main-d'œuvre étrangère. Pression sur les salaires (PE)
- 453/85.430 (M) Ruf-Berne. Etrangers condamnés. Expulsion du territoire (PE)
- \* 454/85.454 (P) Ruf-Berne. Elections au Conseil national. Distribution du matériel de propagande
- \* 455/85.521 (I) Ruf-Berne. Crise de confiance (PE)
- \* 456/85.524 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision SSR. Retransmission de l'hymne national (PE)
- \* 457/85.525 (P) Ruf-Berne. Jeux olympiques en Suisse. Atteintes à l'environnement (PE)
- \* 458/85.526 (M) Ruf-Berne. Rapport sur les demandeurs d'asile. Distribution aux électeurs
- 459/84.925 (I) Ruffy. Liaison directe Paris-Milan par le TGV (PE)
- \* 460/85.501 (M) Ruffy. Aménagement du territoire. Renforcement de la loi (PE)
- 461/85.307 (I) Rüttimann. Vignette autoroutière. Modalités d'application
- \* 462/85.451 (I) Sager. «Droit de résistance» (PE)
- 463/84.396 (I) Salvioni. Ligne du Gothard. Amélioration du confort des voitures
- 464/84.452 (M) Salvioni. Ligne ferroviaire à travers les Alpes (PE)
- × 465/85.371 (P) Salvioni. Chaînes privées italiennes. Télédistribution (PE)
- × 466/85.391 (P) Salvioni. Programme national de recherche Suisse-Tiers-Monde (PE)
- 467/83.919 (M) Schärli. Obligation de tutelle (PE)
- × 468/84.594 (P) Schärli. Famine en Afrique. Aide alimentaire (PE)
- 469/85.393 (P) Schärli. Informatisation des services du Parlement (PE)
- 470/85.402 (P) Schärli. Redevance sur les poids lourds. Mesures compensatoires (PE)
- 471/84.514 (M) Schmidhalter. Nouvel article constitutionnel sur l'énergie (PE)
- 472/84.937 (M) Schmidhalter. Améliorations foncières (PE)
- \* 473/85.469 (P) Schmidhalter. Décentralisation de l'Administration fédérale
- \* 474/85.483 (M) Schmidhalter. Aménagement de la ligne du Simplon (voir motion identique du CE Lauber, n° 549/85.490) (PE)
- \* 475/85.520 (I) Schmidhalter. Installations militaires en régions de montagne. Indemnisation (PE)
- 476/84.918 (P) Schnider-Lucerne. Rente AVS de veuf (PE)
- 477/85.381 (I) Schnider-Lucerne. 10<sup>e</sup> révision de l'AVS. Date de publication du message (PE)
- \* 478/85.480 (P) Schnider-Lucerne. Indemnités de tir (PE)
- \* 479/85.506 (P) Schnider-Lucerne. Amélioration du logement dans les régions de montagne (PE)
- 480/84.557 (I) Segmüller. Recherche sur embryons. Moratoire (PE)
- × 481/85.448 (P) Segmüller. Aide aux universités. Procédure de subventionnement (PE)
- \* 482/85.485 (M) Segmüller. Manipulations biologiques et génétiques (PE)
- × 483/85.313 (M) Seiler. Importation de diesel en franchise (PE)
- × 484/85.335 (I) Soldini. Lutte contre l'euroterrorisme. Participation de la Suisse (PE)
- 485/84.311 (I) Spälti. Lutte contre l'espionnage (PE)
- 486/85.331 (M) Spälti. EPF. Ingénieurs du bois (PE)
- 487/84.487 (I) Spoerry. Subventions. Maintien des réductions
- × 488/85.341 (P) Stamm Walter. Envois postaux en emballages PVC (PE)
- × 489/85.378 (P) Stamm Walter. Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Verrerie de Schaffhouse (PE)
- \* 490/85.505 (P) Stamm Walter. Jeunes en visite au Parlement. Voyage à prix unique (PE)
- 491/84.596 (I) Stappung. Radios locales. Participation d'éditeurs de journaux (PE)
- 492/84.920 (M) Stappung. Relèvement de la solde (PE)
- 493/85.356 (I) Stappung. EPF Zurich. Directeur administratif nommé professeur
- 494/85.389 (I) Stappung. Télévision à péage (PE)
- × 495/85.315 (P) Steinegger. Protection de la couche d'ozone (PE)
- 496/84.508 (I) Stucky. Quatrième chaîne de TV. Financement (PE)
- × 497/84.416 (P) Uchtenhagen. Recherche. Collaboration entre le secteur privé et le secteur public (PE)
- × 498/85.312 (I) Uchtenhagen. Retour des Tamouls dans leur pays (PE)
- 499/84.587 (I) Vannay. Projet d'aérodrome de la Croix-de-Cœur. Responsabilité de la Confédération (PE)
- 500/84.928 (I) Villiger. Place financière suisse. Conditions générales (PE)
- 501/85.400 (P) Weber Leo. Centrale de Kaiseraugst. Meilleure information des opposants (PE)
- \* 502/85.444 (M) Weber Monika. Prévoyance du personnel. Libre passage (PE)
- \* 503/85.518 (P) Weber-Arbon. Transversales ferroviaires à travers les Alpes (PE)
- × 504/85.424 (P) Weder-Bâle. Protection des animaux. Elargissement des commissions (PE)
- \* 505/85.459 (M) Weder-Bâle. Droit de superficie. Collectivités publiques (PE)
- \* 506/85.522 (M) Weder-Bâle. Travaux de la CEDRA. Collège d'experts neutre (PE)
- 507/84.316 (M) Wick. Importations d'énergies primaires. Imposition (PE)
- 508/84.317 (M) Wick. Loi sur l'utilisation de l'énergie électrique (PE)
- × 509/85.377 (P) Wick. Protection des animaux. Révision de l'ordonnance (PE)
- \* 510/85.436 (I) Wick. Requérants d'asile. Répartition inégale entre les cantons
- 511/85.399 (P) Wyss. Implantation des centrales nucléaires. Variantes (PE)
- \* 512/85.467 (I) Wyss. Navigation sur le Rhin (PE)
- 513/83.940 (M) Zehnder. Caisses-maladie reconnues. Subventions fédérales (PE)
- × 514/85.306 (P) Ziegler. Manipulations biologiques et génétiques (PE)
- × 515/85.366 (I) Ziegler. Infirmités congénitales (PE)
- \* 516/85.510 (I) Ziegler. Bâtiments floqués à l'amiante. Inventaire (PE)
- × 517/84.526 (P) Zwingli. Cantonnements militaires dans les bâtiments d'alpage. Indemnités (PE)

- 518/85.326 (P) Zwingli. Limitation de vitesse sur les autoroutes. Réconsidération de la décision (PE)
- Conseil des Etats*
- × 519/Ad 84.052 I (M) Conseil national (Commission des finances). Loi sur les finances de la Confédération. Plafond de dépenses
- × 520/Ad 84.052 II (M) Conseil national (Commission des finances). Décisions de dépense. Co-rapport de la Commission des finances
- × 521/Ad 84.012 I (M) Conseil national (Commission des affaires militaires). Char Leopard 2. Organisation du projet
- × 522/Ad 84.012 II (M) Conseil national (Commission des affaires militaires). Conception générale pour l'acquisition de la munition
- 523/Ad 81.044 II (M) Conseil national (Commission). Assurance-maladie. Financement
- × 524/83.378 (M) Conseil national (Christinat). Infractions contre les mœurs. Révision du code pénal
- 525/84.412 (M) Conseil national (Ogi). Réorganisation de l'administration fédérale
- 526/84.422 (M) Conseil national (Bonny). Administration générale de la Confédération. Formation des cadres
- 527/83.423 (M) Conseil national (Commission des affaires économiques). Enseignants spécialisés des écoles professionnelles. Formation complémentaire
- × 528/Ad 84.036 (M) Conseil national (Commission). Encouragement de la culture par des particuliers
- 529/84.432 (M) Conseil national (Schmidhalter). Forêts protectrices en régions de montagne. Aide fédérale
- × 530/Ad 85.022 (M) Commission des finances. Arrêté sur l'économie laitière. Déduction sur le prix du lait
- × 531/Ad 84.074 I (P) Commission du Conseil des Etats. Amélioration des bases de production
- × 532/Ad 84.074 II (P) Commission du Conseil des Etats. Encouragement du bétail bovin et caprin
- × 533/Ad 84.055 (M) Minorité de la commission. Suppression de la vivisection. Contre-projet à l'initiative populaire
- U 534/85.441 (I) Affolter. Activités de politique extérieure de la Suisse
- × 535/85.413 (I) Bauer. Droits politiques des épouses de fonctionnaires suisses à l'étranger
- × 536/85.433 (M) Bühler. Loi sur la protection de l'environnement. Complément
- \* 537/85.511 (M) Bühler. Loi sur l'assurance militaire. Révision
- \* 538/85.512 (M) Bürgi. Sauvegarde de la place financière suisse (voir motion identique CN Groupe R n° 176/85.496)
- \* 539/85.528 (P) Cavelti. Lutte contre la surcharge des eaux en phosphates
- × 540/84.574 (I) Gadiet. Systèmes d'information et de télécommunication.
- \* 541/85.457 (P) Gadiet. Formation à l'informatique. Rapport
- \* 542/85.482 (I) Genoud. Transparence dans les importations de vins
- × 543/85.414 (I) Hefti. Indices des prix à la consommation. Renchérissement dans le secteur de l'énergie
- 544/84.929 (I) Jelmini. Coordination des activités hospitalières
- × 545/85.348 (P) Jelmini. Assurance-chômage. Personnes ayant épuisé leur droit aux prestations
- \* 546/85.468 (M) Knüsel. Loi fédérale sur la protection des eaux. Révision
- 547/85.339 (I) Lauber. Politique de la Confédération. Péréquation régionale
- \* 548/85.442 (M) Lauber. EPF. Blocage du personnel. Assouplissement
- \* 549/85.490 (M) Lauber. Aménagement de la ligne du Simplon (voir motion identique du CN Schmidhalter, n° 474/85.483)
- \* 550/85.529 (P) Lauber. Servitudes occasionnées par l'armée. Compensation financière
- 551/84.542 (M) Masoni. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CN, groupe R n° 173/84.520)
- × 552/85.370 (I) Miville. Monuments historiques. Subventions fédérales
- × 553/85.392 (P) Miville. Aide humanitaire
- \* 554/85.443 (M) Miville. Droits des travailleurs étrangers sans permis
- \* 555/85.481 (M) Piller. Arrêté fédéral urgent pour la radion et la TV
- \* 556/85.513 (I) Stucki. Politique de péréquation financière
- \* 557/85.514 (I) Zumbühl. Accroissement du taux de divorce

Pétitions et plaintes .....	p. 93
Questions ordinaires .....	p. 94
Initiatives populaires pendantes .....	p. 96
Initiatives populaires annoncées .....	p. 97
Commissions permanentes .....	p. 98
Dates des sessions 1985 .....	p. 99
Dates des sessions 1986 .....	p. 100

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Table des matières**

### **Indice dei contenuti**

In	Übersicht über die Verhandlungen
Dans	Résumé des délibérations
In	Riassunto delle deliberazioni
Jahr	1985
Année	
Anno	
Session	Sommersession 1985
Session	Session d'été 1985
Sessione	Sessione estiva 1985
Seite	1-9
Page	
Pagina	
Ref. No	110 001 526

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv und die Parlamentsdienste digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses et les Services du Parlement.

Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero e dai Servizi del Parlamento.